Rédaction, Administration, Publicité :
10, Rue du Faubourg-Montmartre
PARIS (9e)
TÉLÉPHONE : 1re ligne CENTRAL 27-68 — 2e ligne CENTRAL 28-12 — 3e ligne CENTRAL 28-56 — 4e ligne BERGÈRE 49-14 — 5e ligne BERGÈRE 53-82 — 6e ligne INTER 315
Adresse Télégraphique : VÉLAUTO-PARIS (Deux fils spéciaux)
Directeur-Rédacteur en chef : HENRI DESGRANGE

L'Auto

AUTOMOBILE - AÉRONAUTIQUE - CYCLISME
ATHLÉTISME - BOXE - FOOTBALL - ESCRIME - TENNIS - SPORTS FÉMININS - HIPPISME - AVIRON

Le Numéro : 15 Centimes
23e ANNEE. — N° 7.738. — QUOTIDIEN
Mardi 21 Février 1922

ABONNEMENTS :

	6 MOIS	UN AN
SEINE et SEINE-et-OISE	Fr. 24 »	46 »
DEPARTEMENTS et ALGERIE	25 »	48 »
ETRANGER (Union postale)	34 »	65 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

LES SPORTS FEMININS

La femme ne devrait ni courir ni sauter ni jouer au football

C'est le professeur Langlois qui le conseille, — mais il ajoute une longue énumération des sports utiles que la femme peut pratiquer.

Dans l'enquête que nous menons auprès des médecins qui s'intéressent le plus à l'éducation physique et aux sports féminins, il était indispensable de faire figurer l'éminent professeur Langlois, chargé de la chaire d'éducation physique de la Faculté de Médecine.

Nettement, sans ambages, ni formules mitigées, le professeur Langlois a répondu à nos questions :

« — Je ne suis nullement hostile, nous a-t-il dit, à ce que la jeune fille ou la femme se consacrent à la pratique des jeux sportifs, mais il convient néanmoins d'y prêter une attention particulière et de formuler quelques réserves. Le sport féminin doit être le complément d'une éducation physique bien comprise. Tout exercice doit être adapté à l'âge de la participante et cela de façon très précise. Le médecin doit intervenir nécessairement. Il est la sauvegarde du sport féminin. »

Professeur LANGLOIS

Les sports qui ne conviennent pas...

« — Tous les sports, poursuit le professeur Langlois, ne conviennent pas à la femme. La constitution physiologique de l'être féminin ne lui permet pas de rivaliser avec l'homme en matière sportive. La femme doit proscrire les sauts, parce que les courses provoquent fatalement des chutes brutales, des commotions pouvant avoir une influence mauvaise sur le tronc et plus particulièrement sur le bassin, organe faible chez elle. Elle doit, au contraire, chercher à s'initier aux jeux sportifs, favorables au développement du thorax ; en un mot, éviter toute fatigue ».

« — Que pensez-vous, monsieur le professeur, du football, de la course à pied, du saut, inscrits au programme de certaines réunions féminines ?

« — Le football n'est pas un jeu pour la femme à mon avis, parce qu'il est brutal et nécessite des efforts continus et pénibles. La course à pied et le saut en hauteur ou en longueur sont à prohiber nettement.

...et les autres

« — A votre avis quels sont les meilleurs jeux pouvant être indiqués comme sports féminins ?

« — Le tennis, l'aviron sont particulièrement indiqués, car ils n'exigent aucune dépense musculaire exagérée ; ils sont gracieux et appartiennent mieux au domaine féminin.

« Le basket-ball stimule la jeune fille, contribue à son développement, lui facilite une bonne respiration. Je ne suis nullement opposé à l'escrime et à l'équitation, si ces deux sports sont pratiqués avec pondération.

« Les danses rythmées telles qu'on les a admises aux écoles de Mines-Irène Popard et Jane Roneay constituent un bon exercice pour la femme, à condition toutefois de ne pas tomber dans le style chorégraphique proprement dit des corps de ballets de théâtres ou de music-halls. Il faut surtout chercher en éducation physique féminine, à réaliser des mouvements arrondis et complets. C'est là l'essentiel ! »

Le costume idéal

« — Que pensez-vous du costume de sport féminin ?

« — Il doit être aussi simple que possible, à la portée de toutes les bourses. La jupe plissée, style écossais, est parfaite mais onéreuse. Il y a lieu d'allier l'utile à l'agréable, mais il faut exiger avant tout le costume décent, ne prêtant pas à critiques malveillantes.

« La jupe doit descendre au-dessous du genou. Evitons les bas de coloris dissemblables. La jambe nue, libre de toute entrave est à recommander en raison du déroulement de la cheville, qui est l'un des gestes gracieux de la femme en pleine action sportive. »

LA QUESTION DU JOUR

LE SALON ANNUEL EST RÉCLAMÉ PAR LA MAJORITÉ DES CONSTRUCTEURS

Notre enquête confirme en tous points celle que fit déjà l' « Auto » en octobre dernier.

CE QUE DIT LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS

Aurons-nous un Salon cette année ? Nous ne voudrions pas affaiblir la portée des réponses qui nous sont faites en les commentant ; leur simple lecture est éloquente.

Notons qu'un des arguments contre le Salon annuel était l'argument financier. Or, à la suite du Salon 1921, une ristourne de 25 0/0 avait été faite aux exposants peu après la clôture et, récemment, une nouvelle ristourne de 25 0/0 a été effectuée. Les frais de location des emplacements se trouvent ainsi réduits de 50 0/0. Voilà l'argument financier sérieusement battu en brèche.

Notons encore que la Chambre Syndicale des constructeurs d'automobiles doit prochainement étudier la question au cours d'une assemblée générale. Nul doute qu'une décision soit prise, et que cette décision sera favorable, puisque la majorité des constructeurs est acquise au Salon, ainsi que notre enquête le démontre.

Deux avis sous un même bonnet

M. Petiet est à la fois industriel et président de la Chambre Syndicale des Constructeurs d'automobiles. A ce double titre, il a, cela va sans dire, deux opinions qu'il nous expose : l'une favorable au Salon annuel et l'autre défavorable. Il ne s'agit plus que de savoir comment il répartit cette double façon de voir. Nous nous empressons de le lui demander.

C'est le président qui est partisan du Salon annuel et c'est l'industriel qui en est l'adversaire.

Et nous songeons qu'il y a déjà un progrès, puisque nous connûmes M. Petiet adversaire sous toutes les formes du Salon annuel, et même du Salon, et même des courses d'automobiles, et même de toutes les manifestations quelles qu'elles soient, y compris les banquets et surtout les discours faits par les membres de la presse, même quand ils se nomment Tristan Bernard.

Chez les constructeurs

M. Lemoine, directeur de la maison Peugeot. — Notre maison suivra en tous points les indications que lui donnera sa Chambre Syndicale. Nous avons pris l'engagement de ne rien faire qui puisse ressembler à une pression exercée sur nos dirigeants. Nous attendons.

Direction commerciale de la maison de Dion-Bouton. — Tant qu'il y aura un salon annuel à Londres et à Bruxelles le Salon français annuel sera indispensable au bon renom de notre industrie à l'étranger... Le jour où Bruxelles et Londres feront un salon tous les deux ans, nous pourrons alors envisager un salon français tous les deux ans. C'est vous dire qu'actuellement nous sommes nettement en faveur d'un Salon en 1922.

Direction de la maison Citroën. — Nous sommes nettement partisan d'un Salon annuel, car nous le considérons indispensable à l'exposition de l'industrie automobile. Sans une exposition annuelle, la prospérité de notre industrie serait gravement compromise.

M. Maurice Farman, directeur des automobiles H. et M. Farman. — Je ne suis pas ennemi du Salon, mais nous avons pris ici la décision de nous incliner sans murmurer devant la sentence que rendra notre Chambre syndicale. Nous pensons qu'il faut se ranger à l'avis des dirigeants que nous avons choisis.

M. L. Gasté, de la maison Vermorel. — Que reproche-t-on au Salon annuel ? Les frais ? Mais ils sont remboursés de moitié par le jeu de la ristourne faite aux exposants; le reste est compensé plus que largement, par l'énorme publicité qui en résulte. Non; le grief le plus sérieux, serait le temps passé à l'établissement de nouveaux modèles. Mais c'est là justement où est l'erreur. Ce qui était nécessaire au début de l'automobile, où un châssis se transformait d'année en année, ne l'est plus maintenant où les détails seuls varient. Nous avons assez longtemps travaillé en artistes — pour le plus grand profit des autres — travaillons donc en commerçants. Il faut exposer les modèles qu'on livre. En ce qui nous concerne, nous avons toujours vendu nos voitures exposées, sous la réserve qu'elles seraient livrées retour du Salon de Londres, important débouché pour nous. Du reste, si on n'expose pas au Salon de Paris, il faudra toujours aller à Londres. Rappelons-nous il y a deux ans, après le Salon Anglais, les regrets unanimes de ne pas avoir eu de Salon Français! Il fut même question à un moment d'organiser un Salon en mars; ce qui eût été une erreur commerciale. Donc, un Salon annuel et en octobre; la date est excellente à tous points de vue.

M. Baudot, directeur de la maison Corre-La Licorne. — Oui, sans aucune hésitation, nous avons de plus vif désir qu'il y ait un Salon cette année.

M. Boulanguet, administrateur délégué de Zedel. — Certes, il faut un Salon. Si je ne voulais pas tomber dans le paradoxe apparent, je dirais même qu'il en faudrait plutôt deux... et d'une durée de 20 jours si c'était possible. Le Salon est la vraie façon pour nous de confraterniser le monde des acheteurs, de prendre son contact et de le conserver.

M. Bignan, directeur de la maison Bignan-Sport. — A mon avis, et en partant du point de vue général, le Salon annuel est presque indispensable à l'industrie automobile. A mon point de vue particulier, il l'est. Je ne puis mieux vous dire. Ajoutez aussi que plus la marque est jeune, plus elle gagne à se montrer aux expositions.

Direction commerciale de la Charron Ltd. — Nous sommes partisans du Salon en 1922. Le Salon tient en haleine le monde des constructeurs et celui des acheteurs. Pour nous, c'est le seul moyen de faire connaître au public ce que sont les prix des automobiles et de lui montrer leur stabilisation.

LA GAFFE DU SENAT

Renoncer à L'HEURE D'ÉTÉ c'est se contraindre

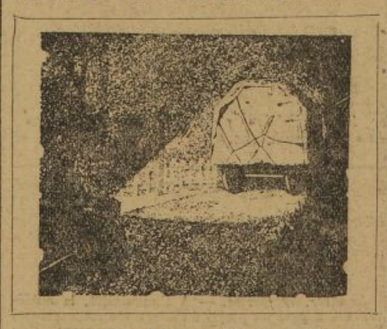

à rouler de nuit une heure plus tôt

M. POUZIN, DÉPUTÉ RÉPOND A "L'AUTO" PAR DES AFFIRMATIONS...

M. Pouzin, député de la Drôme, adversaire de l'heure d'été, nous adresse la lettre suivante, en réponse aux critiques que nous adressions récemment :

Paris, le 17 février 1922.

Monsieur le Directeur,

La vive campagne que le journal l'*Auto* mène actuellement en faveur de l'heure d'été ne peut pas me laisser indifférent puisque je suis assez fréquemment cité dans vos colonnes. Vous avez publié, ces jours derniers, une lettre de M. Moulbeau, je pourrais vous livrer une volumineuse correspondance, émanant surtout de milieux urbains, et par laquelle l'avis de M. Moulbeau serait débordé par un flot d'opinions opposées.

Cependant, monsieur le Directeur, j'apprécie comme vous les agréments individuels ou familiaux que l'avance annuelle de l'heure peut procurer aux amateurs de sports, que leurs fonctions retiennent dans l'usine ou le bureau. Mais je persiste à penser que tous les avantages que vous revendiquez si allègrement pour eux, pourraient leur être assurés par un autre moyen; tandis que le décalage annuel de l'heure nationale contrarie vivement une autre partie de la population, je devrais dire sa majorité.

Puis, la France est une grande nation agricole. Le travail de ses paysans reste la base de la prospérité et de la richesse nationales. J'ajoute que ce même travail est, pour une race, le premier des sports.

Or, il est indéniable que l'application de l'heure d'été affaiblit, sinon de façon directe, du moins par incidence, mais de façon certaine en tous cas, le rendement du travail agricole; elle contribue, en outre, à la désertion des campagnes.

Le démontrer sera facile. Et quand nous chiffrerons demain les pertes certaines qu'elle risque d'occasionner annuellement à la nation tout entière, combien les économies de combustibles qu'elle assure paraîtront négligeables à côté d'elles.

Voilà, monsieur le Directeur, les mobiles profonds de notre opposition à l'heure d'été, telle que la loi du 6 février 1920 l'a créée.

Mais si le Parlement doit nous suivre demain, nous tâcherons de créer une formule nouvelle qui satisfasse tout de même ses partisans sans léser en aucune façon les intérêts permanents du pays.

Veuillez agréer, etc.

Joseph Pouzin.

M. Pouzin nous dit qu'il a la preuve que l'heure d'été occasionne à la France agricole des pertes matérielles, financières et morales. C'est d'argument des adversaires de l'heure d'été. Mais la preuve de ces affirmations ? Nous avouons ne pas l'avoir entendue au Sénat quand celui-ci supprima l'heure d'été. Aucun chiffre ne fut apporté montrant que le travail agricole diminuait ou que les campagnes étaient désertées. Ce sont ces preuves que nous voudrions connaître, et nous serions reconnaissants à M. Pouzin de vouloir bien les administrer au grand jour.

En attendant, l'*Intransigeant* a interviewé d'autres députés. Cinq de plus sont à ajouter à la longue liste que nous avons déjà donnée. Ce sont : MM. Charles Leboucq, Chassaigne-Goyon, Charles Bernard, Rozier et Forgeot.

Quelques autres adhésions

En dehors des sociétés et des sportifs qui, en groupe ou individuellement, nous envoient leur adhésion, il est réconfortant de constater que, partout, le mouvement devient plus vif en faveur de l'heure d'été.

C'est l'Union des Fédérations de syndicats d'initiative qui constitue un dossier ; c'est la Chambre de Commerce de Versailles qui vote un vœu ; notre confrère les *Sports de l'Ouest* qui engage ses lecteurs à envoyer à l'*Auto* le bulletin que nous faisons paraître tous les jours ; la Chambre de commerce du Mans qui se prononce nettement pour l'heure d'été entre les 15 mars et 15 octobre ; la Ligue des voyageurs de l'Ouest-Etat qui nous adresse un vœu unanime et la copie d'une lettre qu'elle a adressée le 17 février au ministre des Travaux publics ; c'est l'Union des Industries métallurgiques et minières de la construction mécanique, électrique et métallique et des industries qui s'y rattachent, qui émet un vœu formel ; la Chambre de commerce de Calais qui vote un vœu ; notre confrère Maurice Charny qui, dans l'*Ere Nouvelle*, publie un article vigoureux pour la défense de notre heure. Nous n'en finirions plus si nous voulions citer tous les témoignages qui s'affirment à travers la France.

N'oubliez pas...

1° Que vous pouvez signer la pétition en faveur de l'heure d'été à notre Salle des Dépêches ;

2° Que, si vous ne pouvez venir jusqu'à nos bureaux, vous avez à la deuxième page un bulletin qu'il vous faut nous renvoyer signé, sans tarder.

L'ETERNELLE QUESTION

Une grande Enquête de "l'Auto"

DONNEZ-NOUS RÉSUMÉE EN DIX LIGNES UNE CLAIRE DÉFINITION DE L'AMATEUR

Tous nos lecteurs peuvent participer à cette enquête qui va, peut-être, jeter un peu de lumière sur un sujet très obscur...

De récents événements nous ont montré qu'il fallait absolument trouver une solution à la question si épineuse de l'amateurisme et, pour tenter d'obtenir un résultat, nous avons donc décidé de faire appel, concurremment, au public et aux dirigeants sportifs.

D'une part, *nous demandons à nos lecteurs de nous donner, en 10 lignes, une définition de l'amateur* ; d'autre part, nous sollicitons des chefs du mouvement sportif leur avis sur la question.

Qui n'a pas rêvé, peu ou prou, de remèdes infaillibles ? Il faut les faire connaître car, dans le nombre, nous ne manquerons pas de suggestions intéressantes.

Les sportifs sont en général assez disposés à ne voir la question que limitée au sport qu'ils pratiquent, ou qu'ils suivent, sans s'inquiéter des autres sports. Ne serait-il pas préférable, cependant, de trouver une définition de l'amateur s'appliquant à tous les sports, ou bien les conditions dans lesquelles sont pratiqués football, cyclisme, etc., sont-elles si différentes qu'elles ne permettent par un même statut ?

N'y a-t-il pas intérêt à considérer la question au point de vue international ? C'est justement à cause d'une différence entre l'appréciation de l'Angleterre et celle de la France que le débat devient une fois de plus d'actualité. Le processus idéal de réforme serait donc :

1° Que l'amateurisme français soit nettement défini dans un sport ; 2° Que cette définition soit agréée par les pratiquants de ce sport dans tous les pays du monde ; 3° Que les autres sports français adoptent cette définition ; 4° Qu'ils la fassent accepter par les fédérations correspondantes des pays étrangers.

Mais en attendant cet idéal lointain, obtenons d'abord le statut de l'amateur français, qui nous permettra de voir en quels points nous différons des formules étrangères, et c'est pourquoi nous vous demandons :

Donnez-nous, en 10 lignes, une définition de l'amateur tel que vous l'entendez. (Ne pourront être classées que les réponses dont l'enveloppe portera la mention apparente : « Définition de l'Amateur »).

DIMANCHE PROCHAIN, AU VEL' D'HIV'

La première du Critérium d'Hiver de vitesse

Reprise d'une belle épreuve qui va, cette saison, constituer comme un remarquable « banc d'essai » pour nos sprinters

Ce n'est certainement pas sans en ressentir une joie très vive, que les sportsmen parisiens ont appris que la direction du Vél' d'Hiv' avait décidé d'organiser cette saison un Critérium de vitesse comportant deux journées de courses. L'épreuve avait fait défaut au calendrier de la dernière saison, mais son absence n'avait été que peu regrettée tant était grande à ce moment la pénurie des sprinters français.

Mais, depuis, la situation s'est heureusement modifiée. Nous avons vu notre lot de cracks de vitesse se reconstituer; nous avons vu Poulain revenir à la bataille avec succès; Dupuy se retrouver par à-coups; Sergent redevenir peu à peu lui-même; Peyrode s'affirmer dans le Grand Prix de la Toussaint; Lucien Louet montrer qu'il n'avait pas encore tout dit de ses prétentions; Michard surgir, avec ses dix-huit printemps, qui d'emblée tenait les meilleurs en échec; Schilles retrouver une vitesse de jambes plus grande que jamais; Texier sortir définitivement du lot des « second plan »; Baron, enfin, venir consacrer à Paris, par un premier succès, une suite de brillantes performances en province. Et nous nous sommes repris à espérer... et le public parisien avec nous, qui a prouvé, lors du Grand Prix de Noël, combien les belles épreuves de vitesse l'intéresseraient encore.

Et c'est pourquoi nous avons accueilli avec satisfaction l'annonce de ce Critérium d'Hiver, qui va constituer comme un nouveau et superbe « banc d'essai » pour nos neuf représentants précités. Que feront-ils contre le redoutable trio étranger, composé du champion du monde Peter Moeskops de son compatriote Leene, en forme éblouissante actuellement, et du rapide américain Willie Spencer ? C'est ce que voudront voir tous ceux qui aspirent à revenir au jour où nos champions pourront à nouveau montrer leur roue arrière aux « as » étrangers.

Et c'est pourquoi un succès certain attend la première journée de ce Critérium, dont le programme comprendra encore notamment, rappelons-le, un match de demi-fond entre Brask Andersen, champion du monde amateurs de vitesse, dont ce seront les débuts derrière moteurs, Léon Parisot et André Juby, autre épreuve qui ne manquera pas d'un certain intérêt pour ceux qui veulent voir des « nouveaux » dans cette spécialité.

Regardez à gauche d'abord et à droite ensuite, avant de traverser la rue.
Entrez dans le Métro par l'Entrée et sortez-en par la Sortie.

ENTRE ESCRIMEURS ITALIENS

"La défaite de Nadi est due à la partialité du Président du Jury"

Telle est la déclaration faite à à la presse italienne par le chevalier Pini, un des seconds de l'escrimeur transalpin.

Au lendemain de la rencontre Aldo Nadi-Lucien Gaudin, nous avons reproduit une lettre dans laquelle l'amateur italien protestait contre les décisions du jury, affirmait avoir battu le champion français. Affirmation que rien ne justifiait, car, si tous les escrimeurs présents à la séance ne sont pas d'accord sur le nombre des touches par lesquelles Gaudin s'est assuré la victoire, il n'en est aucun qui prétende sérieusement que cette victoire a été remportée par Nadi, ou même qu'il y ait eu jeu égal... Dans cette lettre, Nadi se plaignait très vivement des deux jurés italiens: le commandeur Pini et le docteur Costantino.

En un interview paru dans le Telegrafo, *sous le titre: « Eugenio Pini à Livorno », le célèbre maître vient de répondre au jeune amateur.*

A titre de curiosité, nous reproduisons ici, partiellement (car elles sont longues) les explications de Pini.

... Pour revenir à Trombert, je sais qu'il fut choisi par Nadi non seulement pour sa compétence vraiment grande, mais aussi parce qu'il était connu comme un ennemi de Gaudin *(sic)*...

« Mon opinion est que l'idée d'un président neutre étant écartée, le match aurait dû être dirigé dans la première partie par un président français, et dans la seconde partie, par un président italien. Ainsi, l'équilibre aurait été parfait. Mais, arrivons-en au soir du match.

« Moi et Costantino, l'autre juré de Nadi, nous nous sommes trouvés, ce soir-là, comme paralysés. Nous ne pouvions absolument pas discuter et le président Trombert se bornait à réunir les voix et à donner après, en la commentant, la sentence. A chacune de mes tentatives de réaction, le public faisait entendre des rumeurs. Une fois — je m'en souviens à merveille — j'ai dit à Trombert :

PINI

« — Je vous prie d'observer que vous donnez votre sentence avant de connaître l'opinion des jurés »...

« Moi et le docteur Costantino, de Tunis, qui, comme on le sait, est un tireur très compétent, ne pouvions que répondre un « oui » ou un « non » aux interrogations du président. En présence de la partialité évidente de Trombert, il ne restait qu'à se retirer, mais, outre que ce moyen aurait été incorrect et illégitime au point de vue sportif, il nous eût été impossible de l'employer, car, dans une réunion préalable, Nadi lui-même avait déclaré :

« — Non, non, je ne me retirerai en aucun cas ».

Pourtant, dans l'intervalle entre la première et la deuxième partie, alors que j'avais déjà pu constater la partialité du président français, j'ai pensé à me retirer avec l'autre juré italien et Aldo Nadi. Si je n'ai pas traduit en acte mon idée, c'est seulement pour quelques considérations qui reflétaient davantage mes sentiments de patriote que mon jugement d'escrimeur.

« ... J'ai cru que mon devoir était de rester jusqu'à la fin, en me réservant le droit de m'insurger contre la conduite irrégulière du match, ce que j'ai fait le même soir dans un long communiqué au *Figaro* et dans une lettre que j'ai écrite au *New-York Herald*, pour l'Amérique du Nord et du Sud.

« — Votre impression est qu'avec un autre président, Aldo Nadi serait sorti vainqueur ?

« — Oui, sans aucun doute. Ce soir-là, Aldo Nadi fut plus efficace que Gaudin ; le nombre des coups valables qui atteignirent le Français est plus grand que celui des coups valables qui atteignirent le jeune Italien. La victoire officielle de Gaudin a dépendu de ce fait que plusieurs coups douteux au bras tendu de Nadi furent reconnus comme bons, alors que les coups au bras tendu ne devaient pas être comptés. Réellement, Nadi, ce soir-là, a donné plus de beaux coups qu'il n'en a reçus.

« — La raison de la défaite italienne doit donc être attribuée à la partialité du président ?

« — Uniquement à la partialité de Trombert qui, comme je l'ai déjà dit, fut imposé par Nadi comme président. Nadi a fait de cette présidence une condition *sine qua non* ».

Dans une lettre adressée au même journal, Nadi a déclaré notamment:

...Un semblable jugement d'Eugène Pini, selon lequel je suis le véritable vainqueur du match m'intéresse beaucoup plus que le résultat officiel de Paris. Effectivement, ce fut surtout au président du jury français que j'ai dû la défaite dont aujourd'hui, l'esprit calmé, je ne me préoccupe plus.

« Je n'ai pas été battu par Gaudin mais par Trombert ».

Nos lecteurs ont eu ainsi tous les documents sous les yeux.

LA LOI SUR L'EDUCATION PHYSIQUE

M. ADOLPHE CHÉRON donne son adhésion au principe de la sanction

On se souvient de la vive campagne que l'*Auto* mena en faveur d'une sanction à incorporer dans la loi sur l'éducation physique. Nous disions qu'il fallait, ou incorporer deux mois avant ceux qui n'avaient rien fait, ou libérer deux mois plus tôt les jeunes gens qui se présentaient au régiment munis du C.P.S.M. ou de tout autre brevet similaire. La Chambre refusa cette sanction et la retrancha du texte du projet de loi. M. Adolphe Chéron, rapporteur de la Commission de l'armée, avait expliqué ici même pourquoi il était adversaire de la sanction.

Nous apprenons qu'au cours d'une fête sportive, M. Adolphe Chéron a prononcé un discours au cours duquel il s'est écrié :

« — Nous incorporerons trois mois avant les autres ceux qui ne se seront pas soumis à la loi ».

C'est avec une grande joie que nous enregistrons cette adhésion de l'éminent député à une idée de bon sens que l'*Auto* a toujours défendue.

LES ENQUETES DE « L'AUTO »

Comment baptiseriez-vous les "Voitures à neige" ?

Envoyez-nous, avant le 5 mars, un mot concret, clair et harmonieux.

L'automobile a fait une nouvelle conquête : la route n'est plus son unique terrain d'évolution ; elle passe partout. On a vu avec quelle facilité des voitures, munies de propulseurs spéciaux, circulent sur la neige ; c'est avec une semblable aisance que ces véhicules peuvent franchir des déserts de sable : des essais concluants ont déjà été faits et de grandes randonnées à travers le Sahara sont préparées.

Mais quel nom donner à de telles voitures ?

On dit « voitures à chenilles », « autos à neige », dira-t-on « autos à sable » ?

Quelle expression imagée, et surtout *concrète*, peut-on imaginer pour les désigner ?

C'est la question que nous posons à nos lecteurs. A tous, nous demandons de nous envoyer leur idée. Nul doute que, de cette consultation, jaillisse *le nom de baptême* sur lequel il sera désormais possible de désigner le nouveau véhicule de façon intelligible.

LA PREPARATION MILITAIRE

LES PREMIERS EXAMENS DU C.P.S.M. DÉNOTENT UN PROGRÈS ATHLÉTIQUE

Le tir est défectueux, ainsi que le saut en hauteur; les courses marquent une progression et l'ensemble est satisfaisant.

Les épreuves pour l'obtention du certificat de préparation au service militaire se déroulent actuellement dans toute la France. Il serait prématuré d'en tirer déjà des enseignements généraux. Constatons simplement que le ministère de la Guerre a donné des ordres très précis pour que des statistiques soient faites à la fin de chaque session, afin qu'on puisse déterminer le nombre de jeunes Français qui se préparent au service militaire, les résultats obtenus, l'influence des sociétés sportives, les progrès réalisés, etc...

Devançant l'heure des statistiques, nous sommes allés au Stade du 23e colonial, au fort de Montrouge, nous rendre compte de la façon dont le C.P.S.M. est passé.

Quelques chiffres d'abord. L'an dernier, dans le gouvernement militaire de Paris, 1.500 candidats s'étaient présentés pour la classe 1921. Cette année,

Un saut en longueur au C.P.S.M.

rien que pour le premier contingent de la classe 1922, ils sont plus de 1.500. On en escompte 1.000 pour le deuxième contingent, ce qui fera d'une classe à la classe suivante, une augmentation de 1.000 candidats.

L'organisation des examens est parfaite. L'examen prend deux jours aux candidats, les mercredi et jeudi, ou les samedi et dimanche. Plusieurs centres fonctionnent dans la région parisienne. Chaque fois, 50 candidats sont convoqués. Ils se présentent assez régulièrement. Ainsi, au fort de Montrouge, ils étaient l'autre semaine 49 présents sur 50 convoqués. Le jour où nous avons assisté à l'examen, ils étaient 39 qui avaient répondu à la convocation. Il faisait un « froid de loup » et ce chiffre, eu égard aux circonstances atmosphériques, est éloquent.

La difficulté des épreuves

On sait que le programme de cette année est nouveau. En d'autres temps, nous avions émis la crainte qu'il soit trop ardu. Nous nous étions élevés, d'une part, contre la préparation purement militaire, d'autre part, contre la dureté non pas des épreuves, mais des notes affectées aux performances.

La première partie de nos critiques reste entière. La seconde partie nous a fourni d'intéressantes indications.

Le 1.500 mètres doit être parcouru en 7 minutes. Il n'est pas noté. Très rares sont les candidats qui sont éliminés, mais fréquents sont les styles mauvais, fatigants, qui dénotent une ignorance complète de ce qu'est la course.

Le 100 mètres est rigoureusement coté. Pour avoir la note maximum 20, il faut faire 11 secondes. Personne ne va jusque-là. Le temps moyen est de 13 secondes 3/5, ce qui est faible. Il faut ajouter que le chronométrage — s'il est assuré dans de bonnes conditions — est extrêmement indulgent.

Le saut en longueur offre peu de sujets à réflexion. De bonnes notes moyennes sont obtenues. Par contre le saut en hauteur est pénible. En dessous de 1 m. 10, on est éliminé. Sous nos yeux, sept concurrents le furent après quatre essais individuels. D'une façon générale, les jeunes gens ne savent pas sauter, et cette réflexion porte, non seulement sur les individuels ou les jeunes gens qui appartiennent aux sociétés de préparation militaire, mais encore sur les jeuens gens des sociétés sportives.

Le grimper à la corde serait très dur, si les portiques avaient dix mètres de hauteur. Mais ils ont 3 mètres. Le concurrent monte, descend et remonte. Il gagne, chaque fois qu'il descend, sa hauteur, et c'est pour cette raison que les performances sont moyennes.

Le tir est défectueux. Ce n'est pas ici qu'on s'en plaindra. Nous avons toujours soutenu que le tir faisait partie d'une instruction militaire qu'on devait donner à la caserne. Notons que les éliminations sont nombreuses. Sur 29 concurrents, 19 le furent à une récente session.

Quant aux questions théoriques, elles amènent parfois sur les lèvres des examinateurs des sourires...

Comment les candidats se présentent

La tenue des concurrents ne laisse rien à désirer. Le jour où nous assistions à l'examen, sur les 40 candidats, près de 37 appartenaient à une société de préparation militaire, l'Escadron de la Maison Blanche. Un seul se présenta en civil. C'était le fils d'un médecin. Il courut avec son veston et son pantalon. Tous les autres avaient une tenue adaptée à l'effort qu'ils faisaient et une bonne vingtaine d'entre eux étaient en tenue de sport. Le fait vaut d'être signalé. D'une façon générale, ces jeunes gens, qui sortent d'une société exclusivement de préparation militaire, avaient quelques notions, assez vagues, de la technique de la course. Seuls les sauts avaient échappé à leur intelligence.

Les examinateurs que nous avons interrogés en sont à leur deuxième, troisième ou quatrième année d'examens. Tous sont d'accord pour reconnaître que la qualité des candidats s'améliore d'année en année, et tous proclament l'influence bienfaisante du sport sur la génération qui vient.

Il ne reste qu'à attendre les statistiques du ministère de la Guerre pour émettre sur la préparation physique de la classe 1922 une opinion précise, confrontée avec l'opinion que nous avons eue de la préparation de la classe 1921.

Quelques rimes pour un chansonnier montmartrois :

...OLYMPIQUE	...DISCUSSION
...ABOUTIR	...BAVARDAGES
...POLITIQUE	...DEMISSION
...RALENTIR	...BALANÇAGE

Allô ! Allô !

Aujourd'hui, à 14 heures, courses à Enghien.
Nos pronostics :
Prix de l'Aunance. — *Porphyre, Guête.*
Prix de l'Auxois. — *Fauche le Pré, Sainfraire.*
Nos pronostics :
Prix du Brionnais. — *Nicot, Khalife.*
Prix Fleuriessant. — *Clean Sweep, Aglaure.*
Prix du Mont d'Or. — *Sainfraire, Onesti.*

Sport masculin : jeu de dames !

Le Championnat du monde au jeu de Dames s'est disputé quinze jours durant, à Glascow. Il a mis aux prises M. Robert Stewart (pour la Grande-Bretagne) et M. Newell W. Banks (pour l'Amérique). Le match (en quarante parties) s'est terminé samedi seulement à l'avantage de Stewart qui, outre le titre envié de Champion du Monde, se voit attribuer un chèque de 300 livres. Le perdant, de son côté, reçoit 200 livres.

Sur ces quarante parties, trente-sept furent nulles; Stewart en gagna deux. C'est probablement le match le plus important qui se soit jamais disputé dans l'histoire du Jeu de Dames, et ce nombre de trente-sept parties nulles constitue un record, puisque le fameux match qui eut lieu à Boston, entre Jordan et Barker, se termina par trente-six parties nulles et deux parties gagnées par chacun des joueurs. C'est depuis ce match sans résultat que les Américains ont tout fait pour s'approprier le titre.

L'escrime... populaire.

Avenue d'Orléans, près de l'église de Montrouge, des gamins jouent à la marelle. Les règles du jeu sont bien observées, mais en se penchant sur les inscriptions, on s'aperçoit que les mots « Ciel » et « Enfer » ont été remplacés par les noms de « Gaudin » et « Nadi » !

Les enfants ont parfois le sens de l'actualité... et toujours celui du sport.

Un joli succès sur le mérite duquel il n'est que légitime d'insister, est celui remporté à Marly, par D.F.R. En moto et en sidecars, touristes 350 cc., les deux machines engagées étaient premières de leurs catégories. D.F.R. sort sa nouvelle série « Populaire » 3 HP 1/2, qui est un modèle vraiment séduisant.

Nous ne saurions trop engager les propriétaires de camions à n'employer que des chaînes Renold ; ils éviteront, par leur emploi, toutes pannes et réaliseront également une économie importante d'entretien.

Le Téléphoniste.

UNE RENTREE EN NATATION

SUZANNE WURTZ annonce sa rentrée prochaine

L'excellente nageuse Suzanne Wurtz, qui détenait encore en 1920 presque tous les records français, va, après une période de repos de plus d'une année, reprendre son entraînement.

Elle nous a confié ses projets : D'abord, reprendre à la championne de France, Ernestine Lebrun, de Tourcoing, tous les records que celle-ci détient actuellement, et qui étaient sa propriété. Ensuite, se préparer pour les prochains Jeux Olympiques.

Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à Suzanne Wurtz dans nos prochaines compétitions.

Les obèses et ventrus qui prêchent le sport et l'éducation physique sont aussi ridicules qu'un coiffeur chauve qui vous vante une lotion capillaire. Ils sont même plus ridicules, car la calvitie est incurable, tandis qu'on peut toujours se débarasser de sa graisse avec du travail.

Le Cyclecar SALMSON à Marly

On a vu le très beau résultat obtenu au Circuit de Marly par le cyclecar Salmson, qui a montré une endurance exceptionnelle, qualité fondamentale que doit présenter un véhicule léger et cependant robuste.

Il est bon d'insister sur ce fait que quatre cyclecars Salmson étaient au départ et se sont trouvés à l'arrivée, n'ayant subi aucun point de pénalisation. Seul le cyclecar a fait une telle démonstration : tout le groupe arrivé non pénalisé, mettant ainsi à son actif une réelle preuve de supériorité de construction. Cette constatation ne surprendra personne car on n'ignore quels sont les moyens et ressources au point de vue industriel de la Société Salmson, qui a pris en mains cette construction utilitaire.

Ajoutons qu'une de ces quatre machines est exposée au magasin Salmson, 91, Champs-Elysées, où les acheteurs éventuels peuvent l'examiner et en faire l'essai.

Le Sport au Carnaval de Nice

Le char intitulé « Tout au Sport », au Carnaval de Nice.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France